

À la découverte de

La forêt de moyenne altitude

Nichée entre les basses terres et les sommets de La Réunion, la forêt humide de moyenne altitude est une forêt de transition. Elle est comme un trait d'union entre deux types de forêts distinctes : les forêts de basse altitude et les forêts de montagne. La forêt de l'Étang-Salé-les-Hauts présente les deux types de végétation.

La forêt humide de moyenne altitude, une forêt de transition

La forêt humide de moyenne altitude à La Réunion se distingue par **son climat frais, ses précipitations importantes et sa brume persistante**. Cet environnement très humide offre des conditions idéales pour de nombreuses espèces végétales qui apprécient particulièrement l'humidité !



Un habitat hygrophile désigne un environnement ou un écosystème qui préfère ou nécessite des conditions humides pour se développer. Ces habitats sont caractérisés par une présence constante d'eau, soit à la surface soit à proximité immédiate dans le sol, ce qui favorise la croissance d'une flore et d'une faune adaptées à ces conditions d'humidité élevée.

La forêt humide de moyenne altitude se présente comme un habitat de transition entre les environnements des basses terres et les environnements montagnards, en altitude. Elle abrite une grande variété d'espèces indigènes que l'on retrouve à des altitudes plus basses, du Bois maigre (*Nuxia verticillata*), du Bois d'osto (*Antirhea borbonica*) et également des espèces que l'on retrouve à des altitudes plus hautes telles le Bois de Perroquet (*Cordemoya integrifolia*).



Fougère aigle

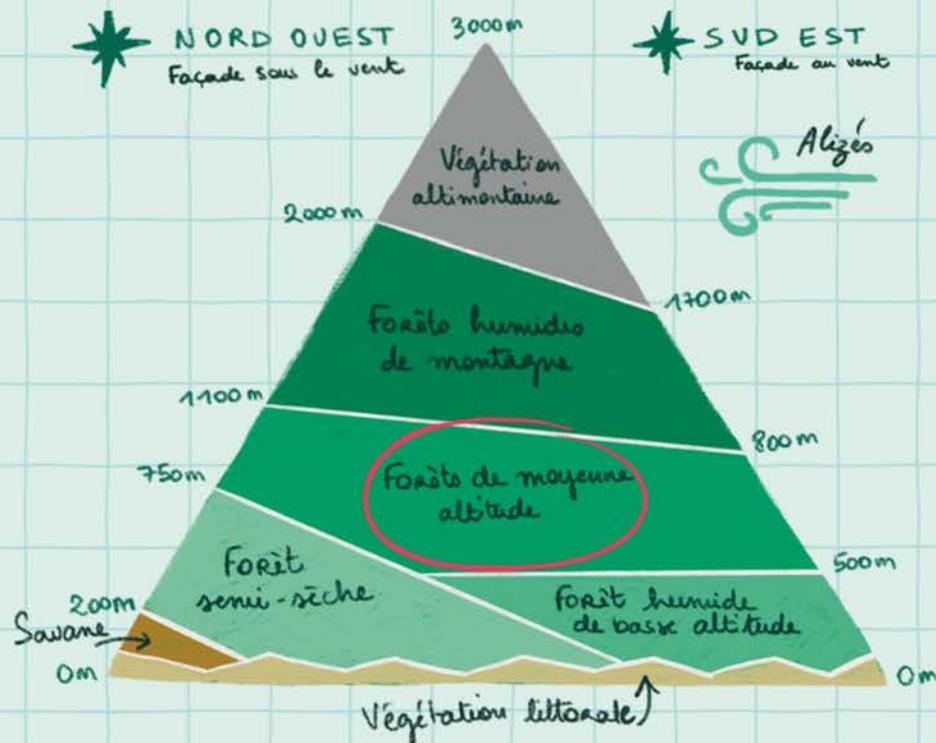
Fruits sur la branche
d'un Bois de piment

Forêt de l'Étang-Salé-les-Hauts © Electron Family

Les milieux naturels réunionnais

Île volcanique, La Réunion s'est formée progressivement au fil des éruptions successives, des glissements de terrain d'origine tectonique et de l'érosion par les fortes pluies et les cours d'eau. Les reliefs accidentés, les variations d'altitude importantes, l'exposition au vent, la pluviométrie et la nature des sols influencent la répartition naturelle des étagements de végétation.

Le botaniste réunionnais Thérésien Cadet a beaucoup travaillé sur l'étude, la description et le fonctionnement des différents habitats naturels de l'île. Il identifia **6 grands étages de milieux naturels, auxquels s'ajoute la végétation littorale**.



Ces 7 grands ensembles d'habitats naturels sont définis par leurs conditions climatiques, leur altitude et leur végétation. La forêt l'Étang-Salé-les-Hauts constitue un habitat naturel présent dans l'étage de végétation "Forêt de moyenne altitude". Elle est située sur la façade sous le vent.

La grande variété d'orchidées présente dans les forêts humides de moyenne altitude

Les orchidées sont une famille de plantes à fleurs : **il en existe plus de 25 000 espèces réparties dans le monde !** Chaque variété d'orchidées est différente dans sa forme, sa taille ou sa couleur.

Elles ont pourtant un point commun : **elles attirent les insectes pollinisateurs et, moins souvent, d'autres espèces comme les oiseaux.** Pour cela, elles déploient de nombreux stratagèmes très efficaces, comme le piège à odeur, le leurre visuel ou le leurre sexuel.



Adaptées à divers habitats, des forêts tropicales humides aux environnements montagneux, les orchidées peuvent être terrestres ou épiphytes, vivant accrochées aux arbres sans en tirer de nourriture.

Dans la forêt de l'Étang-Salé-les-Hauts, on peut notamment apercevoir l'orchidée *Cynorkis citrata*, **une espèce rare et endémique de La Réunion**.





Plantes pionnières © Marie-Laure Chaurand

Les plantes pionnières

Mousses, fougères et jeunes plants se développent sur des sols mis à nu. **Ces plantes sont dites pionnières** : elles structurent le sol pour que d'autres espèces s'installent et forment la forêt.

Parmi les premières espèces indigènes à s'installer, on trouve le Bois de piment (*Geniostoma orbonicum*). Cet arbuste des forêts humides doit son nom à ses fruits qui ressemblent à des piments.



Bois de piment © Parc national de La Réunion



Attention à ne pas confondre bois et pied. À La Réunion, on différencie les plantes natives des plantes introduites (exotiques) cultivées. Le "pied" est importé pour son fruit, contrairement au "bois" en forêt. Ainsi, bois de piment et pied de piment sont deux espèces différentes.

La biodiversité de la vallée de la ravine Grand Bras

Le sentier qui traverse la forêt de l'Etang-Salé-les-Hauts longe la **ravine Grand Bras**. Elle est l'un des deux affluents principaux de la ravine Sèche parcourant toute la commune.

Cette ravine traverse une forêt primaire de moyenne altitude où on peut observer une belle diversité d'espèces indigènes : Tan Rouge (*Weinmania tinctoria*), Change écorce (*Aphloia theiformis*), Corce Blanc (*Homalium paniculatum*), Mahot Blanc (*Dombeya ciliata*), ainsi que des espèces rares et menacées comme l'orchidée terrestre *Calanthe sylvatica*.

Change écorce



Goyave Marron (Change écorce) © Parc national de La Réunion

Tan Rouge



Tan Rouge © Remy Raven

Mahot Blanc



Mahot Blanc © Parc national de La Réunion

Calanthe sylvatica



Calanthe sylvatica © Parc national de La Réunion

L'empreinte de l'activité humaine

La forêt humide de moyenne altitude à La Réunion est **une forêt marquée par la présence de l'Homme**. Elle a notamment été impactée par des constructions et des aménagements, principalement construits sur le massif du Piton des Neiges.

Les canaux, conçus pour l'irrigation et le transport de l'eau situés plus en altitude, illustrent la manière dont les humains ont modifié l'environnement pour répondre à leurs besoins en eau. Ces structures traversent les paysages forestiers. Elles sont parfois apparentes. C'est le cas à l'Étang-Salé-les-Hauts.



L'introduction de ces canaux a facilité l'agriculture et le peuplement dans des régions auparavant inaccessibles mais a aussi pu introduire des changements dans les flux d'eau naturels, affectant la flore et la faune environnantes.

La route menant au départ du sentier de Piton de La Croix, dans la forêt de l'Étang-Salé-les-Hauts, passe par une zone rurale peu connue, **un petit "bout du monde" ayant gardé son authenticité**. Ce cheminement est l'un des premiers sas permettant de se déconnecter avec "l'agitation" des Bas.

Une petite plantation de bananes est visible au début du sentier. Les bananiers sont de l'espèce "banane blanche" et illustrent la mise en culture des Hauts même dans les conditions de pédologie et de pentes peu favorables. Des zones de friches sont également visibles.



Des traces d'habitation existent toujours dans la forêt. Une petite habitation rustique, le camp Jacquelin, construite il y a quelques années par un habitant du quartier des Canots, n'est plus occupée.



Canalisation - Forêt de l'Étang-Salé-les-Hauts © Rémy Ravon



Au début du sentier, des classes du collège Simon Lucas de l'Étang-Salé, ont installé, en 2014, un panneau d'information à destination des randonneurs. Il indique, notamment, que le Piton de La Croix se situe en amont, avec un dénivelé de 200 mètres, soit à 940 mètres.



La découverte pédagogique des milieux naturels est, aujourd'hui, un moyen supplémentaire de découvrir la forêt, de mieux comprendre ses dynamiques et son histoire, et de s'attacher à ce milieu.

La connexion particulière entre la foi et la nature

La présence des cultes religieux en pleine nature à La Réunion exprime une des façons pour les sociétés humaines de tisser du lien avec l'environnement naturel. C'est une manière de donner du sens aux moments passés dans la nature, comme aux moments de recueillement spirituel.

Les "ti bon dieu" sont des sanctuaires miniatures, abritant des figurines de saints ou de divinités. À La Réunion, c'est principalement le culte chrétien qui va investir la nature avec ces "ti bon dieu". Des petites chapelles liées aux cultes indiens et afro-malgaches existent aussi dans les Hauts ou dans les forêts réunionnaises, mais elles sont plus rares.



Les "ti bon dieu" sont de petites niches ou autels dédiés, souvent installés au bord des chemins ou dans des lieux naturels isolés, où les passants peuvent s'arrêter pour prier ou rendre hommage.

Sanctuaire "ti bon dieu"

Au contraire, le Piton de La Croix représente un lieu de culte plus formel et monumental dans le paysage de La Réunion. Situé sur un sommet offrant des vues panoramiques, le piton est surmonté d'une grande croix, devenue un point de rendez-vous spirituel et physique.



Initialement érigée pour marquer un lieu de pèlerinage, la croix du Piton de La Croix symbolise la présence durable de la foi chrétienne sur l'île, visible de loin et rappelant la tradition des pèlerinages dans des lieux de nature significatifs.





Forêt de l'Étang-Salé-les-Hauts © Remy Ravon



Sentier - Forêt de l'Étang-Salé-les-Hauts © Remy Ravon

Une forêt qui abrite aussi des espèces invasives

Les forêts humides de moyenne altitude sont marquées par des traces d'activités agricoles historiques, qui ont laissé derrière elles des zones de friches. **Ces friches favorisent la création d'un environnement propice à l'implantation et à la prolifération d'espèces exotiques envahissantes.**

Les invasions biologiques sont une problématique majeure pour La Réunion, mais aussi pour les autres îles océaniques (les îles formées par les éruptions de volcans sous-marins), particulièrement quand ces îles sont jeunes.



Les espèces invasives sont des plantes introduites par l'homme, volontairement ou involontairement. Elles ont la capacité de proliférer rapidement et menacent directement les plantes endémiques en modifiant leur habitat naturel. On parle également d'espèces exotiques envahissantes (EEE).

Ces espèces envahissantes modifient **la structure et la composition des habitats forestiers** : elles entravent la régénération des espèces indigènes en prenant leur place, et réduisent la biodiversité.

Leur expansion dans les zones autrefois cultivées démontre **comment les activités humaines passées continuent d'affecter la qualité des forêts.**



Par exemple, le Goyavier et le Raisin marron, deux espèces particulièrement invasives, tirent avantage de ces terrains perturbés pour s'établir et se répandre, menaçant l'équilibre de tout un écosystème.

Sources :

Cahiers des habitats de La Réunion, Etage mégatherme hygrophile. M. Lacoste et al. – Conservatoire Botanique de Mascarin, 2016.

Plantes natives de La Réunion. Tome 1. B. Nilamegame et A. Gorissen, 2023.

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet LEADER : "Programme d'actions Sentié FAH'ÂME", marque déposée par le GAL Grand Sud.



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne et par l'État dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion - FEADER/LEADER 2014-2020

